Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20261112-D20261107-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
exercice : 29
présents : 28
votants : 29

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures quinze minutes, le douze novembre, le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Maxime Herlédan, Maire.

Objet :
2026-11-07
Tarifs de vente au public de reproductions d'œuvres

Date de convocation du Conseil municipal :
28 octobre 2026

PRÉSENTS : M. HERLÉDAN, M. SALAÜN, Mme TINÉVEZ, M. QUENTEL, Mme LECOMPTE, M. COMBROUX, Mme EVEN, M. BOURAYA, Mme CLOAREC, M. DA FONSECA, M. BICREL, Mme BARILLEC, M. CHEVAL, Mme ARPHEXAD, M. BLEUNVEN, Mme LALÇON, M. POCHAUVIN, Mme FAGOT, M. JOLY, Mme DIVERRES, M. POULIQUEN, Mme LE MEUR, Mme VANZÉE - LEBRIS, M. PAUGAM, M. QUÉRÉ, Mme LE PAGE Mme GESTIN, M. CHEVÉ.

Absents ayant donné procuration :
Mme COTTON - KERSIMON procuration à Mme VANZÉE - LEBRIS

Absents :

Secrétaire de séance :
Mme BARILLEC

Certifié exécutoire
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

VB

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20261112-D20261107-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

DÉLIBÉRATION N° 2026-11-07

Administration générale

TARIFS MUNICIPAUX DE VENTE AU PUBLIC DE REPRODUCTION D'OEUVRES

Rédacteur : Maryline Abasq
Rapporteur : Joëlle Lecompte

La collectivité souhaite faire évoluer la grille tarifaire pour la vente au public de reproductions d'œuvres sous forme de cartes postales, posters et posters signés par l'auteur.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les tarifs ci-dessous, applicables au 1er décembre 2026.

Depuis 2020, la Ville a fait l'acquisition de versions déclinés de la carte de vœux du Maire qu'elle propose à la vente en format cartes postales, posters et posters signés par l'auteur.

La Ville souhaite faire évoluer la grille tarifaire existante, fixée par arrêté n°2020-0001 en date du 13 janvier 2020, suivant les tarifs ci-dessous :

	Carte postale	Poster	Poster signé par l'auteur
TARIF (TTC)	2 €	20 €	30 €

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les tarifs ci-dessus, applicables au 1er décembre 2026 et d'abroger l'arrêté n°2020-0001 en date du 13 janvier 2020.

Avis de la commission plénière du lundi 2 novembre 2026 : Favorable à l'unanimité

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité

Pour extrait conforme,
À Gouesnou, le 12 novembre 2026

La secrétaire de séance,

Valérie Barillec

Le Maire,

Maxime Herlédan

MAIRIE DE GOUESNOU
29850